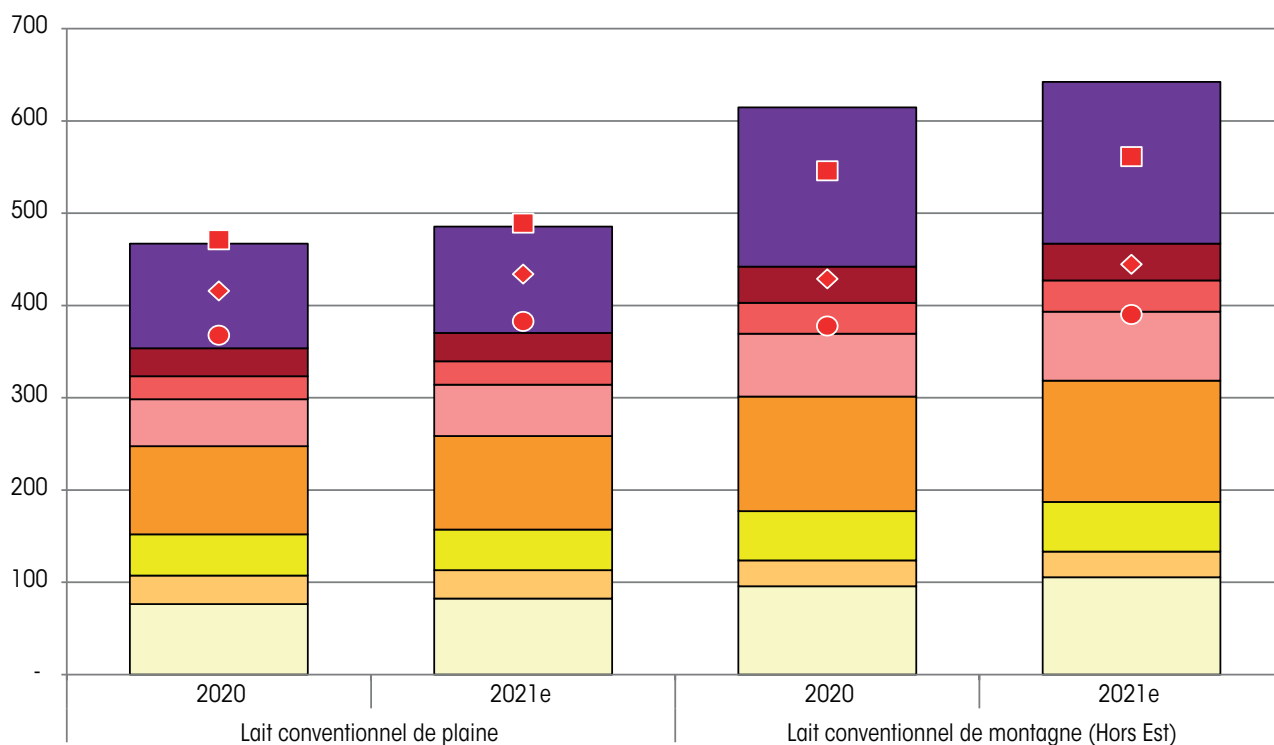


Unité : 1 000 litres de lait	Lait conventionnel de plaine		Lait conventionnel de montagne (hors-Est)	
	2020	2021e	2020	2021e
Effectif de l'échantillon	133	133	43	43
Volume produit ou vendu	738,9	745,2	473,0	474,2
Nombre d'UMO atelier [non bénévole]	2,15	2,15	2,01	2,01
dont nombre d'UMO exploitants	1,66	1,66	1,87	1,87
dont nombre d'UMO salariés	0,49	0,49	0,14	0,14
Volume produit ou vendu par UMO atelier [non bénévole]	343,7	346,6	235,3	235,9
Coût de production total	467	486	615	642
Détail par poste technique				
Travail	114	115	173	175
Salaires et cotisations sociales salariales	18	18	9	9
Rémunération du travail exploitant, base 2 SMIC (CS)	95	97	164	166
Foncier et capital	30	31	39	40
Fermage et frais du foncier	21	21	22	23
Rémunération des terres en propriété (CS)	1	1	5	5
Amortissements améliorations foncières	1	1	1	1
Frais financiers	5	5	7	7
Rémunération capitaux en propriété (CS)	2	2	4	4
Frais divers de gestion	25	25	33	34
Transports, assurances, frais de gestion	25	25	33	33
Autres amortissements	0	0	1	1
Bâtiments et installations	51	56	68	75
Eau	3	3	4	4
Electricité et gaz	8	9	10	10
Entretien et location des bâtiments	7	8	9	10
Amortissements bâtiments - installations	32	36	46	52
Mécanisation	96	101	124	132
Travaux par tiers	25	25	20	20
Carburants et lubrifiants	12	15	15	19
Entretien et matériel	15	16	19	20
Achat de petit matériel	3	3	4	4
Crédit bail	1	1	0	0
Amortissements matériel	40	41	66	68
Frais d'élevage	45	44	53	54
Frais vétérinaires	11	11	16	17
Frais reproduction, identification, GDS, contrôle de performance	30	30	32	32
Achats de litières	4	3	5	5
Frais de transformation et de commercialisation	0	0	0	0
Approvisionnements des surfaces	31	31	28	28
Engrais et amendements	13	13	14	14
Semences	11	10	7	7
Autres charges végétales	8	8	7	7
Approvisionnements des animaux	76	83	96	106
Achats de concentrés et minéraux	71	80	84	96
Achat de fourrages et mise en pension	6	3	12	10
Détail par nature de charges	467	486	615	642
Charges courantes	295	307	329	346
Amortissements	73	79	112	120
Charges supplétives	99	100	173	176
Produits de l'atelier	471	489	546	561
Prix de valorisation du lait	368	383	378	390
Produits joints et autres produits	48	51	51	55
Aides	56	55	117	117
Prix de valorisation du lait	368	383	378	390
Prix de valorisation du lait + produits joints	416	434	429	445
Prix de valorisation du lait + produits joints + aides	471	489	546	561
Résultats				
Prix de revient base 2,0 SMIC	364	379	447	471
Coût de production total atelier	467	486	615	642
Coût de production hors charge supplétive	368	385	441	466
Nombre de SMIC/UMO exploitant	2,1	2,1	1,2	1,0
Taux d'élevages à plus de 2,0 SMIC/UMO exploitant	75%	74%	28%	23%

Unité : €/1 000 litres de lait

Source : Inosys - Réseaux d'élevage, traitement Institut de l'Élevage



- Approvisionnements des animaux
- Approvisionnements des surfaces
- Frais d'élevage
- Mécanisation
- Bâtiments et installations
- Frais divers de gestion
- Foncier et capital
- Travail
- Prix de valorisation du lait
- ◆ Prix de valorisation du lait+ produits joints
- Prix de valorisation du lait+ produits joints + aides

Lait conventionnel de plaine

Les exploitations en lait conventionnel de plaine correspondent aux exploitations de l'OTEX 41 en zone de plaine et à celles de l'OTEX «Polyculture-élevage» sans viande bovine. Dans les deux cas on ne retient que les exploitations conventionnelles (non AB) sans atelier viande, ni hors-sols.

Lait conventionnel de montagne (hors Est)

Les exploitations de montagne herbagère correspondent aux exploitations de l'OTEX 41 en zone de montagne, sans atelier viande, ni hors-sols et uniquement en production conventionnelle (hors AB). Les exploitations laitières de montagne de l'EST (Franche-Comté et Savoies) qui ont des valorisations du lait très différentes entre elles et surtout de celles du Massif Central (faible valorisation) n'ont pas été retenues dans l'échantillon.

Les chiffres concernant le coût de production ou le prix de revient contenus dans cette publication ne peuvent pas être considérés comme des indicateurs de référence pour la contractualisation calculés par IDELE dans le cadre prévu par la loi EGALIM 2. Pour en savoir plus consultez nos pages [Indicateurs de référence pour la contractualisation](#)

NB : les exploitations INOSYS Réseaux d'élevage sont choisies pour les performances et obtiennent des résultats nettement supérieurs à la moyenne (RICA).